

Réf: Dossier 314563

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE D'EXCELLENCE MANDJEYA » en abrégé «
CEMA »

Siège ABIDJAN PORT BOUET, GONZAGUEVILLE, CITE
BERAKA LOT N°73 A 78, ILOT N°06, 12 BOITE POSTALE
927 ABIDJAN 12, Lot 73-78, Ilot 06

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Mars 2024 reçus par Me GBATTA LEVRIT, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE D'EXCELLENCE
MANDJEYA » en abrégé « CEMA »

Objet : LA CREATION ET EXPLOITATION D'ECOLES
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRES (PREMIER CYCLE ET
SECOND CYCLE)

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET, GONZAGUEVILLE, CITE
BERAKA LOT N°73 A 78, ILOT N°06, 12 BOITE POSTALE
927 ABIDJAN 12, Lot 73-78, Ilot 06

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUASSI AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02560 du 27/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31176/GTCA/RC/2024 du 27/05/2024

Pour Avis

Le CEPICI

